

SpineGuard annonce la réalisation d'une levée de fonds d'un montant total de 2 millions d'euros

PARIS, le 6 avril 2017 – 20h00 CET - SpineGuard (FR0011464452 – ALSGD), entreprise innovante qui conçoit, développe et commercialise des instruments médicaux à usage unique destinés à sécuriser la chirurgie du dos, annonce aujourd'hui la réalisation d'une levée de fonds d'un montant total de 2 millions d'euros.

Cette levée de fonds vise à soutenir la stratégie de croissance de la Société en accélérant le déploiement commercial de sa gamme de dispositifs de perçage intelligents pour la fusion vertébrale et le développement d'innovations dérivées de sa plateforme technologique DSG®.

Cette levée de fonds a été réalisée dans le cadre (i) d'une augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés européens et (ii) d'une augmentation de capital au profit d'une catégorie de personnes (salariés, administrateurs et consultants de la Société).

Pierre Jérôme, Directeur Général de SpineGuard, déclare : « *Après le lancement réussi du PediGuard Threaded et le succès des premières chirurgies avec notre module d'intégration DSG® pour l'insertion de vis pédiculaires en une seule étape, cette levée de fonds permet de consolider le financement de SpineGuard en vue d'établir la technologie DSG® comme un standard de soin incontestable. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des investisseurs ayant participé à cette opération.* »

Termes des opérations d'augmentation de capital

Les opérations d'augmentation de capital porte sur un total de 488.190 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,20 euro chacune :

- 451.250 actions nouvelles sont émises dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réalisée par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, en application de la vingt-troisième résolution approuvée lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 25 juin 2015 ;
- 36.940 actions nouvelles sont émises, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit de certains salariés, administrateurs et consultants de la Société et entrant dans les catégories définies à la dixième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 11 mai 2016 conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 4,00 euros par action, soit une décote de 9,37% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des vingt dernières séances de bourse précédant la réalisation des opérations d'augmentation de capital.

Le règlement-livraison des opérations d'augmentation de capital devrait intervenir le 10 avril 2017.

Un investisseur détenant 1% du capital de la Société préalablement aux opérations d'augmentation de capital et ne participant pas à celles-ci verrait son pourcentage de détention atteindre 0,91%.

Utilisation du produit de l'émission

Le produit net de ces opérations d'augmentation de capital permet à SpineGuard d'accroître ses ressources financières et ainsi en complément des ressources existantes et prévues¹, d'assurer le financement des dépenses opérationnelles de la Société liées au déploiement de sa stratégie et notamment :

¹ La Société disposait au 31 décembre 2016 d'une trésorerie de 1.804 K€, devait recevoir 230 K€ au titre du CIR 2016 et bénéficiait à partir du 30 septembre 2017 d'une capacité de tirage de la 3^{ème} tranche des obligations IPF pour 1.500 K€ sous certaines conditions (cf. Note 17 sur la continuité d'exploitation du Rapport Financier Annuel au 31 décembre 2016 en page 95).

- d’intensifier ses efforts commerciaux aux États-Unis et dans certains autres pays à fort potentiel pour la technologie DSG® ;
- de renforcer ses activités de *Business Development* pour conclure de nouveaux partenariats avec des industriels du secteur de la chirurgie vertébrale sur la « vis intelligente » DSG® ;
- de continuer à élargir le champ de sa plateforme technologique DSG® à de nouvelles applications (couplage à des robots chirurgicaux, mesure de la qualité osseuse, détermination du point d’entrée) ainsi qu’à de nouveaux marchés (chirurgie reconstructive, traumatique, maxillo-faciale et dentaire).

Admission des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront assimilables aux actions existantes. Elles seront cotées sur le marché Alternext Paris sur la même ligne de cotation que les actions existantes sous le code ISIN FR0011464452. Les nouvelles actions de la Société devraient être admises à la négociation sur le marché d’Alternext Paris le 10 avril 2017.

A l’issue de ces opérations d’augmentation de capital, le nombre total d’actions SpineGuard sera de 5.601.215.

Conformément aux dispositions de l’article 211-3 du Règlement général de l’Autorité des marchés financiers, l’offre des actions dans le cadre de ces opérations d’augmentation de capital n’a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l’Autorité des marchés financiers.

SwissLife Banque Privée a agi en qualité de Chef de file et Teneur de livre dans le cadre de cette levée de fonds.

Prochain communiqué financier :

Chiffre d’affaires du premier trimestre 2017, le 6 avril 2017, après clôture des marchés

À propos de SpineGuard®

Fondée en 2009 par Pierre Jérôme et Stéphane Bette, basée à Paris et à San Francisco, SpineGuard est une entreprise innovante qui conçoit, développe et commercialise des instruments médicaux à usage unique destinés à sécuriser et à simplifier la chirurgie du dos. L’objectif de SpineGuard est d’établir sa technologie digitale DSG® (Dynamic Surgical Guidance) de guidage chirurgical en temps réel comme standard de soin mondial. Le PediGuard®, premier dispositif conçu à partir de la technologie DSG® et co-inventé par Maurice Bourlion, le Dr Ciaran Bolger et Alain Vanquaethem, permet aux orthopédistes et neurochirurgiens de réaliser un perçage vertébral avec une précision inégalée. Grâce au capteur situé à sa pointe et à l’électronique embarquée dans sa poignée, le PediGuard mesure en temps réel et retranscrit sous la forme d’un signal sonore et lumineux tout changement de conductivité électrique des tissus rencontrés. Plus de 50.000 chirurgies ont été réalisées avec des dispositifs munis de la technologie DSG® à travers le monde. De nombreuses études cliniques publiées dans les revues médicales et scientifiques de référence ont établi la fiabilité et la précision du PediGuard en matière de pose de vis vertébrales au bénéfice des patients, des chirurgiens, du personnel hospitalier et des systèmes de santé. SpineGuard continue d’élargir le champ d’application de sa plateforme technologique DSG® à travers la mise en place de partenariats stratégiques avec des sociétés innovantes de l’industrie médicale et le développement d’instruments et implants intelligents. La société est labellisée «entreprise innovante» par Bpifrance depuis 2009.

Plus d’informations sur www.spineguard.fr

Contacts

SpineGuard

Pierre Jérôme
Directeur Général
Tél. : 01 45 18 45 19
p.jerome@spineguard.com

Manuel Lanfossi
Directeur Financier
m.lanfossi@spineguard.com

NewCap

Relations Investisseurs & Communication Financière
Florent Alba / Pierre Laurent
Tél. : 01 44 71 94 94
spineguard@newcap.fr

